

PROJET ÉOLIEN DE SAINT-VALENTIN

MÉMOIRE PRÉSENTÉ AU BUREAU D'AUDIENCES
PUBLIQUES SUR L'ENVIRONNEMENT

PAR :
RAYMONDE FORTIN

Tout d'abord j'aimerais vous informer que je suis tout à fait d'accord avec les projets éoliens s'ils sont situés à plus de 2.5 km des résidences.

Par conséquent, j'aimerais vous faire part de ma très grande inquiétude face au projet éolien de Saint-Valentin. Je demeure sur la 55^e Avenue à Saint-Paul-de-l'Île-aux-Noix. Il y aura une éolienne industrielle à 1 km de chez moi. Ce qui m'angoisse énormément, c'est le syndrome éolien : problèmes de sommeil, maux de tête et migraines, étourdissements, problèmes d'équilibre et nausées, fatigue, anxiété, irritabilité, colère, dépression, problèmes de concentration et d'apprentissage, acouphène, syndrome corroboré par des études très sérieuses.

Également, je suis une grandeoureuse des animaux. Je sais que les effets sur les animaux sont peu documentés. Par ailleurs, il est commun de voir les animaux passer en second. Si nous les humains, avons des problèmes dus aux éoliennes, il faut imaginer ce que ressentent les animaux dont l'ouïe est de beaucoup plus sensible que la nôtre. Et, que ferait-on sans eux? Les chats, les chiens nous apportent beaucoup de bonheur et de tendresse. Les oiseaux sont d'une beauté souvent à nous couper le souffle et leur chant est si mélodieux. De plus, ils collaborent à la chaîne alimentaire puisqu'ils se nourrissent d'insectes. Tous les animaux auront à subir le stress éolien. J'imagine les conséquences affreuses pour tous les animaux ainsi que pour nous puisque nous mangeons du porc et du bœuf. Nous mangerons du stress.

Aussi, que dire de la dépréciation immobilière. Quant à moi, je peux vous assurer que je n'achèterais jamais une propriété à moins de 2.5 km d'une ou plusieurs éoliennes puisque les conséquences dues au nombre sont les mêmes.

Je suis convaincue que l'avenir nous promet des parcs éoliens réglementés selon les critères d'acceptabilité tant social que légal, afin de ne provoquer aucun bouleversement et effet dévastateur sur la santé des gens, leur qualité de vie et l'effet négatif sur l'évaluation de leur propriété. Toutefois, le projet éolien de Saint-Valentin n'est pas acceptable tel qu'il est vu la distance séparatrice de seulement 750 mètres.

Je vous remercie de m'avoir lue et je souhaite de tout mon cœur que mon opinion, qui est celle également de plusieurs citoyens, soit dominante lors de votre décision.